

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 Février 2014

**PRESENTS** : MM. CUTELLE M, CLERC D, MUTTINELLI G, DANIELE M, BALAIR B, CURTENAZ M, GERMAIN C, GODARD JC, PUTELAT A.

**ABSENTS EXCUSES** : MM. BACHMANN F (procuration) TEYSSIEUX L.

Convocations du 17.02.2014

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2013 :**

Lecture est donnée au Conseil Municipal du compte administratif 2013, dont les résultats sont les suivants :

#### **Section de fonctionnement :**

Recettes	1 487 500.38 €
Dépenses	<u>949 020.51 €</u>
Solde	538 479.87 €

#### **Section d'investissement :**

Recettes	1 073 935.19 €
Dépenses	<u>672 153.12 €</u>
Solde	401 781.07 €

Les dépenses engagées non mandatées portant notamment sur l'enfouissement des réseaux secs, le long de la RD 1508 sont arrêtées à 463 312.83 €.

**L'excédent global de clôture 2013 s'élève à 476 949.11 €.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal **approuve** :

- le compte administratif 2013
- le compte de gestion 2013 dressé par le Trésorier

D'autre part, le conseil Municipal adopte le compte administratif 2013 et le compte de gestion 2013 du **service de l'eau** dont les résultats sont les suivants :

#### **Section d'exploitation :**

Recettes	219 541.22 €
Dépenses	<u>125 991.10 €</u>
Solde	93 550.12 €

#### **Section d'investissement :**

Recettes	268 880.34 €
Dépenses	<u>223 860.64 €</u>
Solde	45 019.70 €

Les dépenses engagées et non mandatées portant sur le remplacement du réseau d'Essertoux, sont arrêtées à 98 467.95 €.

**L'excédent global de clôture s'élève à 40 101.87 €**

Enfin, le Maire donne lecture du bilan annuel 2013 de la consommation d'eau potable dressé par le Syndicat des Eaux de la Semine.

#### **SUBVENTIONS 2014 :**

Les subventions allouées aux associations communales et extérieures sont reconduites. La participation d'un montant individuel de 40.00 € attribuée aux adhérents mineurs inscrits à des structures bellegardiennes, est réajustée en fonction des effectifs connus au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

Le Conseil Municipal :

- **Reconduit le placement de fonds libres, d'un montant total de 250 000.00 €, sur un compte à terme, pour une durée de 12 mois**
- **Accepte le programme d'actions 2014 établi par l'Office National des Forêts, d'un montant de 5 850.00 € HT**
- **Détermine les cadres d'emploi amenés à effectuer des heures supplémentaires, dans les domaines de la voirie et du scolaire**
- **Prend acte de la publicité parue pour le recrutement d'un agent saisonnier affecté à la voirie pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2014 et du départ en retraite, au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014, de 3 agents relevant du scolaire.**
- **Entérine l'autorisation délivrée pour la scolarisation à Eloise au 1<sup>er</sup> janvier 2014, d'un élève domicilié à Bellegarde**
- **Est informé de l'avis favorable sans réserve émis le 12 février 2014, dans un premier temps, par le Conseil départemental de l'Education Nationale, sur les jours et horaires des rythmes scolaires applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2014**
- **Prend connaissance du projet de revalorisation du Musée Paysan, qui appelle dans un premier temps, la rédaction d'un inventaire de la collection et l'identification de chaque pièce**
- **Emet un accord de principe sur la journée « nettoyage de printemps » fixée au samedi 5 avril 2014**

LE MAIRE,

CUTELLE Marthe